

Connectivité régionale

Connectivité aérienne.

Compte tenu de l'impact du Covid-19 sur le secteur du transport aérien, le Secrétariat général travaille pour la réactivation du Comité régional des aviations civiles et du comité des compagnies aériennes mis en place à la suite de la conférence ministérielle sur le transport aérien de juillet 2014 aux Seychelles. Le Secrétariat général estime que la plupart des conclusions et recommandations de la Conférence ministérielle reste valide surtout celles portant sur la mise en place d'un marché unique de l'aviation de l'océan Indien, la création d'une compagnie aérienne régionale et les opportunités de la coopération entre les compagnies aériennes nationales.

Connectivité maritime.

Le Secrétariat général a négocié et obtenu du gouvernement du Japon une subvention de 875,000 dollars pour une réflexion collective des pays du Sud-Ouest de l'océan Indien pour d'amélioration de la connectivité maritime. Ceci constituera une première étape pour la formulation d'un plan de travail. Cette subvention est à engager au plus tard début 2021 dans des actions de mobilisation des acteurs régionaux, incluant les pays côtiers de l'Afrique orientale. Conformément aux recommandations de l'atelier régional sur la connectivité maritime de septembre 2015 et tenant compte de l'importance d'une connectivité renforcée dans un contexte économique et commercial bouleversé par la pandémie de Covid-19, le Secrétariat général mobilise les ressources du projet autour des activités suivantes :

- Mise en place d'un comité technique régional réunissant des référents techniques des pays membres de la COI, de l'Afrique du Sud, du Kenya, du Mozambique et de la Tanzanie ;
- Identification des opportunités économiques et commerciales pouvant concourir à une dynamisation de la connectivité maritime régionale ;
- Sensibilisation sur les moyens d'améliorer la performance globale des ports de la région et facilitation des échanges entre les autorités portuaires en vue d'éventuels partenariats stratégiques ;
- Mise en place d'un système de suivi du commerce régional ;
- Formulation d'un plan pour la mise en place d'un guichet maritime unique comme instrument de facilitation du commerce régional.

Le Secrétariat général a initié les procédures pour le recrutement d'expertise pour un soutien technique pour avancer sur ce dossier important.

Cette première phase permettra d'établir une base de travail pour engager des actions bénéficiant d'un soutien renouvelé du Japon que négocie le Secrétariat général.

Connectivité numérique.

Le câble à très haut débit METISS est en cours d'installation. L'ensemble du câble a été posé sur plus de 3300 km entre Maurice, La Réunion, Madagascar et l'Afrique du Sud. La pandémie de Covid-19 a retardé le calendrier d'installation mais les opérateurs membres du consortium METISS, avec le concours du Secrétariat général, sont parvenus à avancer sur le projet. Les tests sont en cours pour une mise en opération totale d'ici février 2021.

METISS est le câble le plus performant du Sud-Ouest de l’océan Indien avec une capacité de connexion de 24 Térabits. Dans chacun des territoires, les opérateurs qui ont investi près de 40 millions € ont systématiquement rappelé le rôle d’impulsion de la COI et son accompagnement d’un bout à l’autre du projet. Le Secrétariat général de la COI contribue d’ailleurs à la préparation des actions de visibilité qui seront entreprises.

Proposition de décision :

Le Comité des OPL :

- a) Encourage le Secrétariat général à remobiliser le comité des aviations civiles ainsi que le Comité des compagnies aériennes des pays membres afin d’identifier les opportunités de coopération pour une amélioration de la connectivité participant à la relance économique régionale ;**
- b) Remercie le gouvernement du Japon pour son soutien à la première phase d’action régionale pour le renforcement de la connectivité maritime et encourage le Secrétariat général dans la négociation de moyens pour les phases suivantes ;**
- c) Prend note de la nécessité de nommer des référents techniques pour intégrer un comité régional sur le transport maritime dans le cadre du projet d’amélioration de la connectivité maritime financé par le Japon ;**
- d) Félicite les membres du consortium METISS ainsi que le Secrétariat général pour la concrétisation de ce grand projet d’infrastructure numérique régionale.**

Rappel de la décision du Comité des OPL – 5 mars 2020 :

Le Comité des OPL :

- a) Félicite le Secrétariat général pour l’instruction réussie et l’accompagnement actif à l’avancement du projet METISS et l’encourage à participer aux événements de visibilité en mobilisant les autorités nationales concernées ;
- b) Invite le Secrétariat général à poursuivre ses efforts en faveur du climat des affaires du secteur des TIC en complément de son accompagnement au projet infrastructurel METISS ;
- c) Encourage le Secrétariat général à poursuivre les discussions avec les partenaires au développement, notamment avec le Japon et la Banque mondiale, pour la mise en œuvre d’activités en faveur de la connectivité régionale indispensable à l’intégration économique des îles à l’Afrique continentale.